

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Samedi 21 mars 2026, à 10h

Présents (29) : M. LE TRIONNAIRE, M. CONAN, Mme MALINGE, M. RYO, Mme MAINGUY, M. ROUMAGNAC, Mme RENAULT, M. BALLIER, Mme THIBAUT, M. SIMON, M. GERARD, M. NOIRBENT, Mme ETTINGER, Mme LE BRETON, M. SIG, Mme LE BLEVENEC, Mme LE ROUZIC, Mme CARD, M. DANO, M. TERRY, Mme PICARD, M. JORDAN, Mme LASSERRE, Mme BREDOUX, M. ONNILLON, Mme LE BOTERFF, Mme PAVAGEAU, M. LE BOTERFF, Mme LE VIAVANT.

Quorum (15) : Atteint

Secrétaire de séance : Mme BREDOUX

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-six, le 21 mars, à 10h, les membres du conseil municipal, proclamés élus à la suite des élections municipales du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle du Carré d'Arts sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

La séance est ouverte sous la présidence du Maire sortant, M. Gérard GICQUEL.

En préambule des points inscrits à l'ordre du jour de cette séance, M. le Maire sortant, Gérard GICQUEL, introduit la séance en accueillant chaleureusement l'ensemble des personnes présentes soulignant que cela est le signe de l'intérêt porté à la collectivité, à la démocratie. Il rappelle que ce jour est important dans la vie d'une commune.

Il salue le processus démocratique et l'engagement citoyen, par la mobilisation des électeurs (65% de participation). Il salue également le travail des agents municipaux qui ont permis le bon déroulement du scrutin. Enfin, il félicite l'ensemble des candidats.

Avant de s'effacer définitivement, il partage quelques mots sur les deux mandats écoulés. Il rappelle que les 12 années ont été marquées par l'engagement, le travail collectif et la volonté constante d'agir pour l'intérêt général. Il souligne qu'être élu local est une responsabilité exigeante, faite de rencontres, d'écoutes et de décisions qui engagent l'avenir. Un engagement passionnant, addictif mais usant. Il mesure aujourd'hui l'honneur qui lui a été accordé de pouvoir servir la commune d'Elven et ses habitants. Il quitte sa fonction avec émotion, reconnaissance et fierté du chemin parcouru.

Il adresse ses chaleureux et sincères remerciements à l'ensemble des élus qui ont siégé à ses côtés. Il a notamment une pensée pour Raymonde LE BEC, aujourd'hui disparue, qui l'a accompagné sur son 1^{er} mandat. Il remercie tous les élus pour leur engagement, leur disponibilité, leur participation active, leur éclairage et leur soutien pour Elven et le bien commun.

Il profite également de ce moment pour mettre à l'honneur un pilier de l'équipe municipale, qui après trois mandats a décidé d'arrêter. Cet élu a mis tout son savoir, toute sa passion, toute son énergie au service d'Elven et des Elvinois. Titulaire d'un carnet d'adresse long comme le bras, connu de tous, partout, Marcel JEGOUSSE a épaté, parfois agacé, mais grâce à sa clairvoyance, sa détermination, il a toujours su arriver à ses fins. C'est pourquoi, il est aujourd'hui mis à l'honneur. M. GICQUEL le remercie d'avoir su mener tous les dossiers dont il avait la charge. Pour le patrimoine : l'Eglise Saint-Alban, la chapelle Saint-Clément, le calvaire, etc. Pour l'environnement, en relation avec le PNR, le GBO et Jean-Patrick LE DUC, aujourd'hui décédé, pour l'atlas de la biodiversité, l'écopâturage, l'embellissement de la ville, avec l'obtention de la 1^{ère} fleur au concours des villes et villages fleuris en 2023, etc., etc. En reconnaissance de tout ce qu'il a réalisé pour Elven, une médaille de la ville lui est donc décernée.

M. JEGOUSSE, très ému, remercie chaleureusement la municipalité pour cette reconnaissance. Il remercie le maire pour lui avoir fait confiance dans ses délégations et remercie ses collègues qui l'ont soutenu dans ses démarches. Il a également une pensée appuyée à ses camarades bénévoles sans qui il n'aurait pas pu mener à bien tous les projets portés.

M. le Maire reprend la suite de son propos et remercie l'ensemble des agents et cadres de la commune qui œuvrent quotidiennement, avec professionnalisme, pour l'intérêt général. Il remercie particulièrement les deux directrices générales des services avec qui il formait des binômes où primait l'écoute et la confiance.

Il remercie également les Elvinoises et Elvinois qui lui ont accordé leur confiance. Malgré un héritage difficile, il a le sentiment d'avoir répondu aux attentes comme en attestent les nombreux messages reçus. Il note qu'avec ses équipes, ils ont donné un nouvel élan à Elven. Il note que beaucoup d'habitants leur disent qu'ils ont transformé la commune. Certains disent qu'ils auraient pu faire mieux, certainement ! Notamment, s'ils avaient pu bénéficier de l'argent consacré à rembourser la dette héritée.

Tout au long de la campagne, M. GICQUEL précise avoir subi des attaques violentes. Il est resté muet. Il profite aujourd'hui de cette tribune pour répondre sur le sujet de la dette. Il affirme encore aujourd'hui qu'il y a bien eu faute. Pas pour les réalisations, comme certains le laissent entendre, mais bien pour le choix du type de financement. Ne se définit pas mini-trader qui veut ! La vérité des chiffres est implacable. Il aurait mieux valu choisir un financement classique, peut-être un peu plus cher, plutôt qu'un financement alléchant mais extrêmement dangereux. L'essentiel est qu'aujourd'hui, Elven a retrouvé, après 12 années d'efforts et de sacrifices, une santé financière saine et solide qui permet d'être serein et bien armé pour l'avenir.

M. GICQUEL conclut en remerciant toute sa famille, son épouse en particulier, qui, dans l'ombre, l'a accompagné et soutenu tout au long de son parcours politique (deux mandats de maire et vice-président à l'agglomération, un mandat de conseiller départemental). Il n'oublie pas qu'elle a dû démissionner de son emploi pour qu'il puisse vivre son engagement, qu'elle a subi, car les vies publiques et privées se confondent.

Il rappelle qu'il a pris la décision de ne pas se représenter à l'été 2024. Il ne voulait pas faire le mandat de trop car la fonction est usante et qu'Elven n'est pas à lui. Elven appartient aux Elvinois et certains l'oublient parfois.

M. GICQUEL s'adresse ensuite à Luc LE TRIONNAIRE à qui il souhaite le meilleur. Il souligne qu'il est une chance pour Elven car il connaît parfaitement sa commune de naissance. Il est attentif au quotidien et capable de visions d'avenir, rompu aux relations et très accessible. Toutes ces qualités lui permettront d'exercer la fonction de maire, une fonction lourde. En plus de gérer le quotidien, il sera confronté à de très nombreux sujets : la santé, le logement, la dénatalité, la transition énergétique, etc. Des enjeux divers mais qui sont tous aussi importants les uns que les autres. Il note que, comme une grande majorité des Elvinois, il a confiance en M. LE TRIONNAIRE et ses colistiers. Ils ont fait leur le slogan de 2014 et 2020 : « Ensemble, agissons pour Elven ». Aujourd'hui, ce n'est plus un slogan mais l'invitation à tous les élus à travailler ensemble dans le seul intérêt d'Elven.

M. GICQUEL termine par une citation d'Henri FORD : « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. ». Ceci doit être l'état d'esprit qui guidera ce mandat. Il souhaite à cette nouvelle assemblée un mandat de réussites, placé sous le signe de l'engagement, de l'écoute, du respect, de la loyauté et de l'ambition dans l'intérêt d'Elven et des Elvinois.

Le Maire sortant, Gérard GICQUEL, procède à la lecture des résultats des élections municipales.

A l'issue du scrutin du 15 mars 2026, dont le taux de participation a été de 64,77% des électeurs, la liste « Ensemble, agissons pour Elven », représentée par Luc LE TRIONNAIRE, a obtenu 64,96% des suffrages et la liste « Nos voix pour Elven, une voie pour demain », représentée par Marie LE BOTERFF, a obtenu 35,04% des suffrages.

Ainsi, ont été élus conseillers municipaux :

▪ **ENSEMBLE, AGISSONS POUR ELVEN**

Luc LE TRIONNAIRE	Nicolas SIG	Philippe NOIRBENT
Carole MALINGE	Marie-Christine ETTINGER	Emmanuelle LE ROUZIC
Jean-Bernard CONAN	Michel BALLIER	Jean-François TERRY
Michèle MAINGUY	Tifenn LE BRETON	Emilie LASSERRE
Philippe SIMON	Christophe ROUMAGNAC	Christophe DANO
Chrystèle THIBAUT	Sabrina LE BLEVENEC	Marine BREDOUX
Dominique RYO	Jean-Pierre GERARD	Pierre JORDAN
Isabelle RENAULT	Céline CARD	Denise PICARD

▪ **NOS VOIX POUR ELVEN, UNE VOIE POUR DEMAIN**

Marie LE BOTERFF
Pascal ONNILLON
Laure LE VIAVANT
François LE BOTERFF
Patricia PAVAGEAU

Le conseil municipal est ainsi constitué et déclaré installé.

M. Michel BALLIER, doyen d'âge parmi les conseillers municipaux, préside la suite de la séance.

Vie municipale

2026/015 Election du Maire

Le président de séance invite le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire.

En application des articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Afin de faciliter le dépouillement des votes, deux assesseurs sont désignés :

- Denise PICARD
- Patricia PAVAGEAU

Le président de séance procède à l'appel à candidature aux fonctions de Maire.

Le président de séance enregistre la candidature de :

- Luc LE TRIONNAIRE

Déroulement du vote :

- Les conseillers municipaux passent au vote : vote écrit sur bulletin blanc fourni par la mairie et déposé dans l'urne
- Les assesseurs procèdent au dépouillement

Proclamation des résultats

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	29
Bulletins blancs ou nuls (articles L.65 et 66 Code électoral)	5
Suffrages exprimés	24
Majorité absolue	13

M. Luc LE TRIONNAIRE a obtenu 24 voix.

M. Luc LE TRIONNAIRE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire de la ville d'Elven et immédiatement installé dans ses fonctions.

M. LE TRIONNAIRE nouvellement investi prend la parole en tant que Maire.

Il rappelle qu'Elven, pour lui, n'est pas qu'une commune. C'est un lieu de vie, de souvenirs, d'engagements et de rencontres. C'est ici qu'il a grandi, qu'il a vu grandir ses enfants, qu'il a partagé des moments forts et appris la valeur du collectif.

Il rappelle que l'élection d'aujourd'hui n'est pas l'aboutissement d'un parcours individuel mais le fruit d'un travail d'équipe, d'une confiance partagée, d'une volonté commune de servir.

Il remercie sincèrement chaque électrice et chaque électeur, ceux qui les ont soutenus, bien sûr, mais aussi ceux qui ont fait un autre choix. Il souligne que la commune d'Elven mérite le rassemblement, le dialogue et le respect.

Il salue celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour la commune : élus, agents municipaux, bénévoles associatifs, entrepreneurs, artisans, commerçants, enseignants, agriculteurs... et rappelle que ce sont eux qui font vivre Elven.

Il salue également celles et ceux qui se sont engagés pour la commune dans les années précédentes, avant eux et avec eux, et tout particulièrement, Gérard GICQUEL, qui a mené ces équipes durant 2 mandats.

Il souligne combien ce travail a constitué une base solide sur laquelle construire.

Enfin, il félicite l'ensemble du nouveau conseil municipal pour leur élection. C'est une aventure commune qui commence. Il mesure pleinement la responsabilité qui leur est confiée et n'oublie pas leurs familles, leurs premiers soutiens et plus particulièrement pour lui, son épouse, Ludivine, ses enfants, son père, ses frères et sœur.

Être maire, c'est être présent dans les moments heureux comme dans les moments difficiles. C'est écouter, expliquer, c'est porter des projets, mais surtout porter une attention sincère à chacun. Il souhaite être un maire proche, accessible, qui connaît ses dossiers mais qui connaît surtout ses habitants. Un maire qui prend le temps d'échanger parce que c'est dans ces échanges simples que se construit la confiance.

La commune évolue. Elle grandit. Elle attire. C'est une chance. Mais cette évolution doit rester fidèle à ce qu'est cette ville : Une commune à taille humaine, dynamique, solidaire et convivial, où il fait bon vivre. Son engagement sera de préserver cet équilibre précieux entre développement et qualité de vie. Il croit profondément à la force du collectif et souligne que la réussite se fera ensemble : majorité, minorité, citoyens, acteurs locaux. Chacun aura son rôle à jouer. Les idées constructives seront toujours les bienvenues. Le dialogue sera permanent.

Il s'engage à exercer cette fonction avec sincérité, avec transparence et avec détermination. Il le fera avec humilité, conscient que la confiance se mérite chaque jour.

Il est fier de servir Elven et souhaite qu'ensemble, ils écrivent la suite de son histoire.

Sous la présidence du Maire nouvellement élu, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints.

2026/016 Fixation du nombre d'adjoints

Le Maire indique qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 8 adjoints au maire au maximum.

Il est rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 7 adjoints.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **DE FIXER** à huit (8) le nombre d'adjoints.

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

2026/017 Election des adjoints

Le maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Le maire constate qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée.

Jean-Bernard CONAN présente la liste de « ENSEMBLE, AGISSONS POUR ELVEN ».

Déroulement du vote

- Les conseillers municipaux passent au vote : des bulletins de la liste « Ensemble, agissons pour Elven » et des bulletins blancs ont été fournis pour procéder au vote à l'urne
- Les assesseurs procèdent au dépouillement

Proclamation des résultats

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	29
Bulletins blancs ou nuls (articles L.65 et 66 Code électoral)	5
Suffrages exprimés	24
Majorité absolue	13

La liste « Ensemble, agissons pour Elven » a obtenu 24 voix.

Ont été proclamés adjoints et directement installés :

1^{er} adjoint : M. Jean-Bernard CONAN

2^{ème} adjoint : Mme Carole MALINGE

3^{ème} adjoint : M. Dominique RYO

4^{ème} adjoint : Mme Michèle MAINGUY

5^{ème} adjoint : M. Christophe ROUMAGNAC

6^{ème} adjoint : Mme Isabelle RENAULT

7^{ème} adjoint : M. Michel BALLIER

8^{ème} adjoint : Mme Chrystèle THIBAUT

1- Lecture de la Charte de l' élu local

La loi n°2015-366 du 31 mars 2015 a prévu que, lors de la première réunion du conseil municipal, immédiatement après l'élection du maire et des adjoints, le nouveau maire doit donner lecture de la charte de l' élu local, prévue à l'article L.1111-13 et L.1111-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

En documents annexes une copie de cette charte ainsi que les articles du CGCT (partie législative et réglementaire) portant dispositions relatives aux conditions d'exercice des mandats des conseillers municipaux ont été remis aux élus.

**La secrétaire de séance,
Marine BREDOUX**

➤ Date des prochains conseils municipaux :

- Lundi 30 mars 2026
- Lundi 11 mai 2026

**Le Maire,
Luc LE TRIONNAIRE**

